



# Le procédé et la règle : l'association libre analytique

Jean-Luc Donnet

DANS **REVUE FRANÇAISE DE PSYCHANALYSE** 2012/3 (VOL. 76), PAGES 695 À 723

ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0035-2942

ISBN 9782130593928

DOI 10.3917/rfp.763.0695

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-psychanalyse-2012-3-page-695.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## II – Développements

### *Le procédé et la règle : l'association libre analytique*

Jean-Luc DONNET

Pour tenter de dégager les enjeux spécifiquement psychanalytiques de la méthode associative, je ferai jouer une distinction entre « association libre » et associativité<sup>1</sup> : la première consistant en l'utilisation de ce que Freud désigne comme un procédé destiné à « l'investigation de processus psychiques à peu près inaccessibles autrement », la seconde faisant référence aux enchaînements associatifs qui, sous l'égide de la règle fondamentale et dans la situation psychanalytique, sont à l'œuvre dans le processus constitutif de la cure.

En schématisant, on pourrait dire que le procédé concerne surtout les premiers temps de l'investigation psychanalytique avant que l'explicitation de la règle fondamentale fasse basculer dans une problématique associative infiniment plus complexe. Mais cette découpe « historico-chronologique » peut sembler artificielle, car la règle n'est, en un sens, que le prolongement inévitable du procédé, qu'elle transcende en le conservant ; les deux logiques de la méthode associative qui leur correspondent coexistent dans le cours du processus analytique, avec une alternance qui n'est pas sans rapport avec les avatars de la fonction tiercéisante<sup>2</sup>.

1. Je reprends ici l'opposition que j'ai dégagée en 1995 (dans *Le surmoi freudien et la règle fondamentale*, *Surmoi*, t. II, coll. « Monographies de la RFP »), puis dans mon rapport au congrès de l'API de 2001, *De la règle fondamentale à la situation analysante*, republié dans *La Situation analysante*, Paris, PUF, coll. « Le fil rouge », 2005.

2. Cf. R. Roussillon (2009), *L'associativité*, *Libres cahiers pour la psychanalyse*, n° 20. René Roussillon oppose l'association focale et l'association généralisée ; nos démarches ne se recoupent cependant que très partiellement. Je lui ai emprunté l'adjectif « focale » qui qualifie heureusement le caractère circonscrit de l'investigation par le procédé, sous sa forme initiale.

## LE PROCÉDÉ

Le procédé table directement sur le principe déterministe qui est à l'œuvre dans l'enchaînement involontaire des pensées. Il fait appel à la capacité consciente d'un sujet à percevoir en lui et mettre en parole une suite de représentations psychiques, apparemment arbitraires et sans but défini. Il s'avère cependant que « nous ne pouvons jamais renoncer qu'aux représentations-but connues de nous et qu'avec la cessation de celles-ci viennent aussitôt au pouvoir des représentations-but inconnues – comme nous disons de manière imprécise : inconscientes – qui maintenant tiennent sous leur déterminisme le cours des représentations non voulues. Un penser sans représentations-but ne saurait absolument pas être instauré par l'influence que nous exerçons nous-mêmes sur notre vie d'âme » (S. Freud, 1900 *a*, p. 581).

Il existe donc un lien de détermination entre les représentations qui surgissent à la conscience et le « groupe inconscient », le « complexe », faisant l'objet de l'investigation. L'association dite « libre » se présente donc, paradoxalement, comme révélatrice d'un déterminisme complexe, indirect, mais contraignant. Cependant, le qualificatif « libre » pourrait faire référence à la suspension de l'inhibition régulatrice qui s'exerce d'ordinaire sur nos pensées : il se légitimerait par la fluidité particulière de leur cours ; il évoquerait aussi la liberté manifestée par le sujet quand, mettant réflexivement en jeu une pensée régressive, il transforme des « pensées non voulues », passivement reçues, en pensées voulues, subjectivables en après-coup.

## L'INTERPRÉTATION DU RÊVE

L'utilisation première du procédé a trouvé son adéquation la plus avérée dans l'élucidation d'un objet énigmatique tel qu'un symptôme névrotique, un lapsus, un acte manqué et, bien sûr, un rêve – à travers son récit.

Cette utilisation de l'association libre est *focale* en ce qu'elle vise l'interprétation d'un objet « déjà là », préexistant à son exploration. La production associative est ainsi mise en œuvre pour un temps limité, en fonction d'une représentation-but définie : il n'existe *a priori* aucune interférence entre cet objet *fixé* et son élucidation par le sujet : celui-ci reste le moi sujet de la connaissance, dans sa visée objectivante, sinon scientifique. Le modèle de cet usage maîtrisé du procédé se trouve illustré dans *L'interprétation du*

*rêve*<sup>1</sup>. Freud, sur un large échantillon de rêves, peut en faire la démonstration pour son lecteur, sans dépasser, pour ses propres rêves, certaines limites qui ouvriraient trop explicitement sur son autoanalyse. Dans cette situation, Freud est à la fois celui qui « associe » et celui qui enregistre et interprète : il se sert d'un papier et d'un crayon afin de noter le souvenir de son rêve, en découpant le récit en fragments ; le procédé implique d'associer à partir de chacun d'eux, en « buisson ».

On pourrait penser que le temps associatif, producteur d'un réseau de représentations, précède le temps proprement interprétatif, mais, en fait, ils s'entremêlent très vite, et on entrevoit que le Freud qui associe en prenant des notes, se distingue malaisément du Freud qui pense et réfléchit : d'ailleurs, ce qu'il désigne comme « interprétation du rêve » semble englober l'ensemble des actes psychiques concernés<sup>2</sup>. Une question cruciale se pose à lui, celle de la similitude entre le cheminement des associations et le travail qui a créé le rêve : il apparaîtra nécessaire à la fois de récuser l'hypothèse d'un parcours identique et de poser que le cheminement interprétatif rejoint pourtant à son terme des processus déjà frayés. Les deux processus font jouer les mécanismes de la condensation, du déplacement et la pensée symbolique qui marquent la circulation rapide de l'énergie libre, celle des processus primaires.

Mais les processus secondaires de la pensée liée sont présents dans l'élaboration secondaire et la censure, et surtout dans la pensée qui s'efforce de reconstruire la cohérence et l'intelligibilité des pensées du rêve. On mesure d'emblée la prodigieuse capacité de Freud à faire se rejoindre ces deux registres de pensée, libre et liée, en produisant ce qu'A. Green a désigné comme processus tertiaires (1972), inhérents à la méthode analytique. Quant à la théorisation du rêve comme satisfaction déguisée d'un désir refoulé, elle semble alors presque couler de source ! Le recours à la théorie d'un appareil psychique résulte de l'exigence d'inscrire la conflictualité désir-censure dans une topique.

La démarche si subjectivement compromettante de Freud s'articule en profondeur avec l'expérience acquise dans le travail clinique. La description du procédé, dans *L'interprétation du rêve*, ne fait que prolonger celle de la technique utilisée pour lever les symptômes hystériques : le patient doit se mettre en état de concentration sur son monde intérieur, suspendre sa critique,

1. Et évidemment, dans la *Psychopathologie de la vie quotidienne* !

2. Dans son texte de 1922 « Remarques sur la théorie et la pratique de l'interprétation du rêve », Freud opposera strictement deux temps de l'interprétation : celui de la traduction et celui de l'appréciation, de l'exploitation.

et son attention « recueillie » voit surgir « un nombre fou d'idées ». Freud souligne l'analogie entre cet état, l'endormissement et l'hypnose ; et il fait valoir que le *quantum* d'énergie retiré à la critique est déplacé vers cet état propice à l'auto-observation<sup>1</sup>.

#### ÉTUDES SUR L'HYSTÉRIE

Je me tourne donc vers les *Études sur l'hystérie*, parues en 1895. La « scène traumatique » se présente comme séparée, dissociée, si bien qu'elle ne peut connaître la correction associative normale, qu'il s'agisse de la décharge cathartique de l'affect, ou de l'intégration dans l'ensemble des représentations psychiques. Freud décrit minutieusement cette correction associative normale, telle qu'elle se produit spontanément chez un individu sain traumatisé, grâce à des processus psychiques divers parmi lesquels des mécanismes cognitifs banals, par exemple l'habituation. Freud fait donc référence à la théorie associationniste, dans un sens large qui semble couvrir la dynamique entière de la vie psychique *spontanée*.

L'utilisation délibérée du procédé constitue un cas bien particulier puisqu'il s'agit de corriger l'existence d'une *dissociation* pathologique (Bleuler). Le traitement « cathartique » passera d'abord, *via* l'hypnose, par l'accès au savoir relatif au contenu des scènes traumatiques dissociées. Mais il va s'avérer que la dissociation a elle-même un sens, une fonction défensive, celle du refoulement. Ainsi surgit la notion clé de conflit psychique dans sa dimension radicalement subjective. Cet approfondissement progressif des perspectives se confond avec le renoncement à l'hypnose. C'était la dissociation artificielle de l'état hypnotique qui rendait possible l'accès au noyau dissocié. La « bulle » hypnotique permettait au patient de disposer d'une mémoire panoramique, par élargissement du conscient, donnant accès à une modalité particulière d'association libre. Grâce à elle, la scène traumatique resurgie pouvait être abrégée, avec l'appoint d'une « suggestion conclusive ».

Dans « Remémorer, répéter, perlaborer », en 1914, Freud évoquera l'aisance confortable de cette remémoration « qui ne confondait jamais le présent et le passé », et qu'il oppose à la remémoration du travail analytique, si fragmentée,

1. La transformation – régrédiente ou progrédiente ? – de l'autocritique en auto-observation constitue un fait fondamental qui contient virtuellement tous les enjeux de l'instance du surmoi et de sa transposition-projection transférentielle dans la cure analytique.

si déformée – et dont l'acmé sera un *agieren* confondant par son actualisation passé et présent.

La « conscience » hypnotique comblait les lacunes de la mémoire, mais ne pouvait se substituer à la correction associative normale, puisqu'elle ne résolvait pas la question de l'intégration subjective du « dissocié (refoulé) » dans le moi. Reprenant une donnée classique de l'associationnisme, Freud soulignait que la facilitation de l'association résultant du frayage au sein d'un groupe de représentations a pour corrélat le renforcement de l'inhibition aux limites de ce groupe : l'aporie de l'hypnose est d'avoir à provoquer une dissociation pour vaincre la discontinuité du trauma.

Pour renoncer à l'hypnose, Freud s'appuiera sur une remarque de Bernheim relevant que les ordres donnés sous hypnose pouvaient être remémorés grâce à une insistance capable de venir à bout de l'inhibition. Dans un temps intermédiaire, face à un patient auquel « rien ne venait » associativement, Freud a utilisé « l'imposition de la main sur le front » : le procédé use encore de la suggestion pour faire surgir une association, dont, cependant, le contenu idéique, par son imprévisibilité même, témoigne qu'il appartient à la psyché du patient.

Bien après le renoncement à l'hypnose, Freud utilise encore son procédé en le centrant sur les symptômes qu'il s'agit de *guérir*, et la découverte de leur signification inconsciente donne lieu à des récits haletants. Mais la complexité de la clinique, la singularité des cas font que le procédé se fond insensiblement dans une continuité processuelle : Freud signale, par exemple, la valeur « associative », évidemment involontaire, des paroles énoncées par le patient après le terme de la séance. Une perspective processuelle s'esquisse, et elle est déjà manifeste dans le schéma par lequel Freud résume sa technique.

D'une part, le patient, dans le prolongement de la régression hypnotique, se livre à une activité remémorante dont le processus narratif tend à contourner le centre du trauma, de telle sorte que l'intensité de la résistance se mesure au diamètre de la courbure imposée (J.-L. Donnet, 1967). Les réminiscences suivent alors des lignes associatives correspondant au mode de classement des traces mnésiques : chronologique ou historique par simultanéité et contiguïté ; ou thématique, alors dotées d'une valeur sémantique. D'autre part, en contraste avec la nécessité de ces *détours*, il faut une *pénétration radiaire* pour se rapprocher du centre du noyau. Le thérapeute se partage entre deux tâches : il accompagne le processus remémoratif en relevant les lacunes, omissions, imprécisions ; par ailleurs, il doit assumer la pénétration radiaire dont le modèle initial, l'imposition de la main, devient le devinement interprétatif.

Ainsi, la participation associative et interprétative du « médecin » au processus est active et complexe, mais l'exigence contrasuggestive de la méthode

est assurée par l'utilisation pleinement consciente du procédé par le patient. En réalité, la véridicité de la démarche tient surtout à la précision du puzzle produit par le travail en commun, puzzle dont la complexité est, à proprement parler, *inimaginable, comme Freud le fera valoir dans L'interprétation du rêve*.

Ce qui émerge le plus clairement, c'est la significativité subjective fondamentale du conflit psychique entre les forces antagonistes de la censure du moi et de la poussée du refoulé vers la conscience. Freud propose le modèle d'un appareil psychique organisé par des différenciations fonctionnelles structurales. Il passe ainsi de l'inconscient lacunaire du noyau traumatique à un inconscient-système constitué de représentations refoulées du fait de leurs charges pulsionnelles : appareil « première topique » où le préconscient permet le devenir conscient, à travers le système des représentations de mots, médiatrices de l'association libre des pensées. Les choses sont mûres pour le passage à la règle et son corrélat, la situation analytique.

#### LA RÈGLE FONDAMENTALE

L'introduction de la règle fondamentale marque pourtant une rupture méthodologique dont les conséquences ne se feront jour, cependant, que par une série d'après-coups, dont je voudrais ressaisir la nécessité et les avatars.

L'énoncé de la règle demande au patient de dire tout ce qui lui vient à l'esprit, sans omettre ce qu'il estimerait hors de propos, absurde, futile, ou déplaisant : la prescription est donc simultanément positive – parler librement – et négative – ne pas céder aux objections intérieures. Il fait partie des attendus de cette règle que, dans le prolongement de l'exigence contrasuggestive de la méthode, le patient, en prenant la parole, puisse se sentir son agent actif, et qu'il la perçoive comme une instance tierce entre l'analyste et lui. Mais une première ambiguïté de la règle est de placer d'emblée, *a priori*, l'ensemble du discours de la séance sous l'égide virtuelle de l'association libre : en effet, elle efface la convention implicite qui distinguait, dans l'usage du procédé, les moments où le sujet parlait directement en son nom, et ceux où il livrait « des associations », des pensées incidentes : le statut du sujet parlant s'en trouve, on va le voir, aussitôt problématisé. La règle fait disparaître, du même coup, la référence à un « objet » d'investigation préalablement défini – objet qui servait de représentation-but pour les associations. Elle désigne *implicitement* la séance comme l'espace-temps où sera *produit* « l'objet » qu'il s'agit d'interpréter.

On saisit rétrospectivement qu'elle mettait ainsi en question le principe d'objectivation, puisque c'était, en dernière instance, le sujet désirant lui-même qui aurait à faire « l'objet » de l'analyse. Toujours est-il que la règle postulait la séance capable d'assurer la concomitance entre *production* et investigation d'un objet non préalablement défini ; cet objet ne pouvait être que le processus même de la séance, c'est-à-dire l'événementialité psychique et discursive telle qu'elle surgit à la surface de l'esprit. Le privilège reconnu à la dimension processuelle constitue un pas essentiel : le principe de l'associativité veut que l'enchaînement des éléments de la séquence, qu'ils paraissent liés de manière à peu près sémantiquement cohérente ou fonctionnent à « bâtons rompus », ou en « coq-à-l'âne », prenne le pas sur la signification explicite du dit, pour suggérer un sens latent, témoignant d'une intentionnalité inconsciente du « vouloir dire ». À travers la diversité des contenus représentationnels qui font la trame ordinaire des récits spontanés des patients, l'écoute de l'analyste prête attention aux indices de processus primaires inconscients dont la mise en jeu de la règle doit permettre l'approche et l'intégration interprétative. Je reviendrai plus loin sur cette description.

#### LA QUESTION DU TRANSFERT

Cependant, l'introduction de l'enjeu transférentiel va retentir profondément sur le statut de la règle. Il va s'avérer, en effet, que, prises dans les contraintes de la situation, les pensées et la parole du patient empruntent nécessairement les voies du transfert. Freud avait noté, dans *L'interprétation du rêve*, que les représentations de but non voulues ne pouvaient pas ne pas concerner le désir de guérir et la personne du médecin. Il voit d'abord dans le transfert une résistance qui fait obstacle à la visée première de la cure, la levée de l'amnésie infantile ; mais cette résistance, d'obstacle se transforme en moyen lorsqu'il reconnaît que le transfert est un *déplacement*, une *fausse liaison*, vectrice d'une « mémoire plus ou moins amnésique » : il fait donc d'abord partie des associations susceptibles de dévoiler l'inconscient refoulé, et s'avère médiation privilégiée. Puis, dans la mesure où son actualisation devient un réquisit : « nul ne peut être abattu *in absentia* ou *in effigie* », il en vient à « présentifier » un inconscient nécessairement placé sous le signe d'une mise en acte, d'un mouvement projectif. Il se produit alors, entre la règle et le transfert, une contradiction dont la complexité et les après-coups rendent la clarification difficile.

En un sens, le transfert a été saisi par Freud avant tout comme un symptôme, et il devient ainsi l'objet d'investigation, cet objet que la règle avait fait disparaître, et qu'en quelque sorte, elle fait maintenant réapparaître. Dans cette ligne, la « névrose de transfert » se présente comme un ensemble de manifestations dynamiques objectivables, à réduire par l'interprétation. Mais, en retour, le transfert tend à subvertir la fonctionnalité de la règle : en surchargeant de ses enjeux projectifs, relationnels, pulsionnels et affectifs sa mise en œuvre, il en fait l'expression d'une demande de l'analyste dont le désir postulé peut être comblé ou déçu : il transforme la résistance à l'analyse en résistance à l'analyste, introduisant ainsi, inéluctablement, l'enjeu du contre-transfert. Sa « transférisation » vient évidemment peser sur la fonction tierce initialement assignée à la règle. Et, si le transfert devient l'objet inconscient, à la fois « programmé » et, par sa charge en affects, si *réel*, l'énonciation de la règle ne devient-elle pas une sorte de leurre, peut-être superflu<sup>1</sup> ? Placée sous l'égide prévalente du transfert, la séance tend logiquement à privilégier une associativité « involontaire », inhérente à la dynamique du transfert. À la limite, l'associativité se confondra avec la capacité à transférer. Quand la situation analysante reconnaîtra à la régression transférentielle sa pleine portée, qu'on décrira la cure comme « l'exploration par la parole de l'expérience du transfert », et qu'on le couplera avec le contre-transfert dans une perspective interpsychique ou intersubjective, on pourra se demander ce qu'est devenue la règle fondamentale, celle, en tout cas, qui se présentait comme une consigne applicable. La dimension inconsciente, mais directement subjective et relationnelle, du phénomène transférentiel paraît devoir rejeter dans l'ombre le registre objectivant, explicitement méthodologique dont la règle avait hérité du procédé focal. Certes, il reste ce qui, de la règle, concerne la fonction de l'analyste : le mode d'écoute que je vais évoquer. Mais souvent, l'accent se trouve plutôt porté-déplacé sur ce qu'exige de lui l'accueil adéquat du transfert-neutralité, interprétation, etc.

Dans la logique de Freud, le fait que la règle invite à une parole spontanée n'est pas explicitement pris en compte : le patient peut avoir le sentiment, en « *choisissant* » son thème, de parler librement ; mais, pour l'analyste, ce thème est « *toujours-déjà* » l'équivalent d'une pensée incidente, inconsciemment

1. J.-L. Donnet (1995), Le surmoi freudien et la règle fondamentale, *op. cit.* De fait, la référence théorico-pratique à la règle fondamentale n'a plus guère cours dans beaucoup d'aires psychanalytiques. Je n'évoquerai pas ici les problèmes complexes posés par l'évaluation de la portée pratique de son énonciation. Je dirai seulement que son énonciation par l'analyste a le sens d'une référence tierce à laquelle il fait lui-même allégeance, sans pouvoir expliciter les obligations qu'elle implique de son côté et que le patient aura à découvrir. Voir La règle fondamentale, *op. cit.*

déterminée. L'analyste se trouve d'emblée en position de l'entendre ainsi, que le patient se sache, se veuille en train d'associer ou pas. Ce décalage pourrait, à la limite, impliquer que c'est désormais l'écoute qui « associe », et que l'analyste choisit et découpe rétrospectivement l'objet de l'interprétation ; le patient pourrait alors n'être plus que le « producteur » d'un « matériel ». Et il est vrai qu'un analyste averti est parfois en mesure d'entendre un contenu associatif limpide dans un discours dont le patient n'a pas douté un instant qu'il ne disait que ce qu'il voulait dire. Du fait de cette ambiguïté introduite par la règle, la dissymétrie des positions contient la possibilité d'une véritable aliénation, que l'utilisation du procédé excluait. Le patient peut, certes, continuer de « faire part » de pensées incidentes, sur un mode qui signale sa position subjective d'auto-observateur – « l'idée vient de me traverser l'esprit... » –, gardant alors la maîtrise de ses pensées non voulues. Mais la logique de la règle tend à privilégier un processus associatif involontaire livré à l'après-coup de l'écoute des deux partenaires. Il s'agit d'une question essentielle pour l'éthique de la méthode : on entrevoit que la règle, pour y répondre, devra déplacer son accent de la demande qu'elle fait au patient vers ce qu'elle exige de l'analyste. Elle ne pourra jouer son rôle tiercéisant qu'en s'interposant entre les deux partenaires que, simultanément, elle relie en une unité fonctionnelle.

#### L'ASSISE MÉTHODOLOGIQUE :

#### LE COUPLE ASSOCIATION LIBRE-ATTENTION EN ÉGAL SUSPENS

Il est particulièrement significatif que Freud, au moment où il se saisit le plus décisivement du transfert – et du contre-transfert – pour en faire l'axe de la cure, revienne sur ce qu'on peut appeler le « noyau dur » de sa méthode : le couple association libre-attention en égal suspens.

L'article sur « La dynamique du transfert » est, en effet, contemporain de « Conseils aux médecins » (1912) : Freud semble vouloir revenir au et sur le fondement le plus précis, *le plus objectif*, et le plus *explicitable* de sa méthode, en fonction des risques que représente pour elle *l'aventure* du transfert. En dépit de la subversion de sa fonctionnalité, la règle rappelle au psychanalyste que les phénomènes transférentiels sont des « associations ». Dans l'article évoqué, Freud fait valoir, avec une certaine solennité, que ces modalités d'attention et d'écoute sont « la seule règle *qui s'impose à l'analyste* » : en tant que *pendant de celle à laquelle le patient a souscrit, elle est seule en mesure de lui donner sens*. Et il est frappant que la suite du texte fasse aussitôt surgir, comme une condition de ce pari, ce que Ferenczi appellera « la deuxième règle

fondamentale », celle qui prescrit à l'analyste d'avoir fait une analyse ; les rejets du contre-transfert, eux aussi, pourront devenir des « associations ».

En même temps que la règle semble accentuer la dissymétrie des positions, le couple association libre-attention en égal suspens suggère une complémentarité fonctionnelle qui atténue cette dissymétrie, en accouplant les deux partenaires en position presque symétrique.

### L'attention en égal suspens

Freud présente d'abord cette attention comme une forme de mémorisation qui résout le problème posé par l'abondance du matériel analytique ; il la décrit ensuite avec subtilité : elle consiste « à s'efforcer » à ne vouloir porter son attention sur rien de particulier, mais à accorder à tout ce qu'il lui est donné d'entendre la même « attention en égal suspens ». Techniquement, il s'agit d'écouter sans se soucier de savoir si on porte ou non attention à quelque chose. Une attention intentionnelle serait nécessairement sélective, marquée par des attentes et des inclinations. La mise en jeu de cette attention parviendrait ainsi à suspendre toute représentation de but, tout jugement, voire toute réflexivité : elle ferait de l'analyste un pur récepteur ; et l'idéal d'une écoute non déformante fait surgir la métaphore du récepteur téléphonique.

Il s'agit d'une limite asymptotique, car cette attention est « attente », nécessairement habitée par l'enjeu du suspens de son suspens. Elle doit être assez stable, mais aisément larguable.

Puisque Freud la décrit aussi comme une manière pour l'analyste de mémoriser « la masse infinie de données que le patient apporte au fil des séances », c'est donc que l'analyste fait jouer une mémoire inconsciente – préconsciente, précisera-t-il plus tard. Pour entrer en résonance avec, et « capter » l'inconscient du patient, ce travail de mémoire ne peut qu'être « associatif », donc virtuellement interprétatif, ce qui interroge aussitôt le mode d'implication du psychanalyste.

### LA COMPLEXITÉ PROCESSUELLE

Ici, la description se heurte à l'hypercomplexité d'une processualité qui conjoint associativité et investigation, fonctionnements primaires et secondaires, œuvrant simultanément chez le patient et chez l'analyste.

Freud va, cependant, dégager un schéma bipolaire assez analogue à celui des *Études sur l'hystérie* : d'une part, « les pensées incidentes semblent avancer par tâtonnements, en quelque sorte par allusions vers un thème déterminé, si bien qu'au moment opportun, l'analyste n'a plus qu'un pas à franchir pour oser révéler au patient ce qui lui restait caché » ; dans ce cas, la parole promue par la règle a accompli un travail qui ouvre à la poussée du refoulé l'accès au système préconscient-conscient. À travers les déformations exigées par la censure, un cheminement progrédient tend vers l'émergence d'une vérité ; l'intervention de l'analyste peut sembler à peine nécessaire, lorsque l'anticipation a été partagée. D'autre part, par contraste, Freud constate que la significativité du matériel n'est, souvent, identifiée qu'après-coup, que ce soit par l'analyste, le patient ou les deux partenaires : l'interprétation surgit alors d'un *insight* inopiné ; parfois, le simple pointage d'un signifiant provoque un réseau d'associations. Dans ce cas, c'est donc l'après-coup qui révèle la portée « associative », la cohérence jusque-là inaudible, du discours antérieur. Son caractère aléatoire fait bien mesurer la confiance faite au postulat processuel ; la tolérance à la suspension subséquente de l'exigence ordinaire de signification est rendue possible par l'investissement suffisant de la dérive associative. L'opposition repérée par Freud reflète la marche « en zigzag » déjà évoquée dans les *Études sur l'hystérie* ; elle correspond à une dialectique de la continuité-discontinuité : c'est l'équilibre processuel présent dans l'organisation diachronique entre retours du refoulé et déformations défensives qui soutient le franchissement de la « dissociation » topique du système inconscient, et fait la consistance de l'enchaînement associatif<sup>1</sup>.

#### ÉTHIQUE DE LA SITUATION

La position d'attente de l'analyste donne à son attention des formes diverses qu'on peut résumer en une bipolarité : d'un côté, une réceptivité presque désubjectivée, comme habitée par un fonctionnement *en double*, de l'autre, une « théorisation flottante » (P. Aulagnier), expression à laquelle je préfère celle d'« interprétation flottante », source de constructions sans

1. Pour une théorisation approfondie des enchaînements associatifs, et de leur enjeux, on se reportera aux deux textes d'André Green : Mythes et réalités sur le processus analytique, *Revue française de psychosomatique*, 2001 et 2002.

cesse remaniées. C'est l'oscillation entre ces deux pôles de l'attention qui, sans doute, donne à l'écoute sa plus grande liberté, et au contre-transfert les meilleures chances d'être porteur. En fonction des identifications réciproques mises en œuvre – depuis l'identification hystérique jusqu'à l'identification primaire, empathique –, et de l'interférence associative qu'elles suscitent, un véritable entrelacs se crée entre les deux psychés, à la fois inévitable et nécessaire, et l'on sait l'importance secrète du modèle de la transmission de pensée chez Freud. Ce rappel fait valoir que le noyau dur, si apparemment rationnel, de la méthode contenait la potentialité de modalités de fonctionnements régrédients conjoints, qui vont soutenir le modèle sommeil-rêve de la séance, le dispositif venant analogiquement prendre la place du sommeil. Avec la prise en compte des cas limite, l'implication requise de l'analyste fera, plus encore, mettre l'accent sur l'imbrication des deux subjectivités, ou des deux appareils psychiques ; « la rêverie maternelle » (Bion) ne se présente-t-elle pas comme une assise ultime de la coassociativité ? Le « noyau dur » se révèle ainsi un ombilic ambigu pour une méthode qui en faisait le garant de sa dimension contrasuggestive : l'interférence associative semble menacer l'autoappartenance radicale qui spécifiait l'enchaînement associatif de l'analysant ; ne risque-t-elle pas de devenir le lieu virtuel d'une influence qui pourrait être d'autant plus aliénante qu'elle resterait masquée ? On comprend que, dans « Constructions », Freud ait insisté sur la séparation des deux scènes psychiques entre lesquelles se joue le travail analytique. La construction elle-même se présente comme une proposition approximative dont seuls les effets associatifs sont à prendre en considération. Il était donc bien nécessaire que la mise en jeu de la règle trouve un prolongement et un complément dans le cadre-dispositif rigoureux de la situation analytique. Au sein de cette situation, l'attention en égal suspens se trouvera liée aux autres composantes de la fonction analytique – neutralité, réserve silencieuse, principe d'abstinence – surtout propices à l'interprétabilité du transfert. La situation permet au postulat associatif de déployer sa générativité en allant au bout de ses virtualités, et elle est par elle-même propice à l'association libre du fait de la position allongée, du « perdu de vue », et de la conventionnalisation du terme des séances – qui évite l'obligation de lui conférer un sens. Le registre temporel ainsi ouvert protège, abrite, l'attention en égal suspens. Le lien est étroit entre l'attention flottante et la neutralité, constitutive du cadre interne de la fonction analytique : par sa « face interne », la position de neutralité, en filtrant l'endoperception psychique, soutient l'associativité de l'analyste, indispensable à la fonctionnalisation du contre-transfert (J.-L. Donnet, 2009). Il reste que l'avance « technique » de son écoute sur le discours du patient contient un risque d'aliénation. La « réponse », ou le « retour », de l'analyste

peut prendre bien des formes, depuis le silence jusqu'à la construction. Mais il lui revient, toujours, de s'assurer ou de faire en sorte que la situation fasse sens pour le patient. Pour cela, il ne doit pas surestimer l'aptitude du patient à saisir rétroactivement le sens latent de son dire ; mais il ne doit pas, pour autant, vouloir gommer ce qu'il y a dans le principe de l'association libre d'immaîtrisable et d'aléatoire. Le patient doit bien reconnaître cette part d'aventure, de jeu sans règles (Winnicott), donc de pari partagé, dans le jeu de l'association : ainsi pourra-t-il passer de la représentation d'une règle imposée, sinon applicable, à celle d'une règle réinventée en trouvé-crée. Toute utilisation « réussie » de la méthode a comme effet de surcroît précieux de soutenir l'introjection de la complémentarité des rôles impartis par la règle aux deux partenaires. Un patient qui a intégré la réciprocité de ses obligations s'est approprié ce que j'appelle « l'analytique de situation », et qui devient le meilleur garant de la fonction tiercéisante. Cet étayage lui permet de faire de son expérience du transfert un objet « psychanalytique ».

De son côté, l'écoute de l'analyste ne peut, on l'a vu, se réduire à la seule attention flottante. Certes, l'expérience montre que le postulat associatif peut être soutenu jusqu'à des après-coups surprenants pour l'un et l'autre partenaire. Mais elle montre aussi que, parfois, la rencontre du discours et de l'attention en égal suspens ressemble à celle de l'ours et de la baleine blanche ; de telle sorte que l'analyste ne peut s'enfermer dans le pari associatif et le postulat du *sens* à venir : sa pensée clinique lui permet de réévaluer le fonctionnement psychique de son patient, ou du couple analytique. Plus largement, les cures des patients limite relativisent par la complexité hybride de leurs fonctionnements, et les variations de leur associativité, le modèle du « Divan bien tempéré », dans lequel l'analyste pouvait accompagner le mouvement processuel sans se trouver confronté à l'exigence d'autres modes d'écoute, parfois incompatibles avec l'attention flottante. De fait, son centrage par/sur le principe associatif doit s'articuler, pour l'écoute, avec l'exigence de se faire « métapsychologique », pour apprécier, dans le discours et les conduites du patient, leur valeur économique, leur position topique et, plus encore, leur potentiel dynamique (J.-L. Donnet, 2010)<sup>1</sup>. Cependant, l'attention en égal suspens reste la marque d'origine de l'analyste et de sa position de non-savoir : il y revient comme l'aiguille aimantée à la direction du pôle Nord.

1. Dans « De l'attention en égal suspens à l'écoute métapsychologique », je ne donne pas à cette expression le sens d'une écoute théorisante ni exactement celui du « surplomb », mais plutôt celui d'une écoute qui se laisse atteindre par tous les indices d'un fonctionnement psychique et corporel.

## IMPLICATIONS DE LA RÈGLE

Je reviens maintenant sur les conséquences que le passage du procédé à la règle ont eu sur le principe associatif, notamment à travers l'irruption de la problématique du transfert. Ces conséquences se trouvaient contenues dans l'appel que la règle fait à la spontanéité de la parole.

## Association d'idées, association verbale

Une première conséquence de cet appel concerne les rapports de la pensée et de la parole dans la séance. Dans l'usage courant, on parle tantôt d'association d'idées, tantôt d'association verbale. Dans *L'Interprétation du rêve*, la description du procédé évoquait un patient concentré sur sa scène intrapsychique, voué à l'endoperception du flux de ses représentations, faite surtout d'images visuelles et de scènes de souvenirs : le procédé tendait à privilégier l'association idéique, la parole n'ayant qu'une fonction informative. Lorsqu'il illustre l'observance de la règle par la métaphore du voyageur en train, Freud évoque encore un patient qui décrit son paysage intérieur, sans que la mise en parole paraisse interférer avec le déroulement du « film psychique ». Sans démentir vraiment cette perspective, les divers énoncés de la règle, en même temps qu'ils invitent à surmonter la résistance à dire, mettent l'accent sur la spontanéité du dire ; ils tendent à promouvoir le registre verbal de l'association. La réalité clinique fait mesurer l'importance de l'écart entre le penser et le dire. Et l'énoncé freudien de la règle le plus typique – « dites ce qui vient » – distingue le « dites » qui désigne l'acte volontaire de la parole, et le « ce-ça » ? – qui vient, faisant implicitement référence simultanément au mode de surgissement inopiné qui est celui d'une « pensée incidente », et à la diversité, l'hétérogénéité, des phénomènes constitutifs de l'événementialité psychique *hic et nunc*.

On peut retrouver dans ce modèle l'importance, pour Freud, du conflit dynamique entre la pensée imageante d'emblée branchée sur le fantasme de désir, et attirée par la satisfaction hallucinatoire, et une parole socialisée qui doit contre-investir la tendance précédente, et, à travers le retour des images acoustiques des mots proférés, soutenir le devenir conscient de la réalité psychique. Mais ce modèle ne prend pas en compte la valeur cruciale d'emblée reconnue par Freud aux signifiants verbaux, révélateurs privilégiés de l'inconscient (double sens, analogie, etc.). Il laisse en suspens la question du pouvoir magique que la régression animique confère au langage. Lacan, lui, a privilégié, dans sa théorisation, les rapports du sujet au signifiant verbal. Il en viendra à envisager, pour la règle fondamentale, cette formulation : « Dites

n'importe quoi sans hésiter à dire des bêtises », dans laquelle disparaît l'écart pensée-parole figurant dans l'énoncé freudien.

L'associativité purement verbale traduirait « le travail forcé d'un discours sans échappatoire ». L'incitation à une négation de toute intentionnalité du dire confirmerait la logique initiale du procédé : faire apparaître l'impossibilité d'échapper au déterminisme inconscient<sup>1</sup>. La dynamique d'une séance peut parfois, en effet, prendre la forme d'une discursivité dans laquelle le sujet semble être « agi » par sa parole, comme lors d'un lapsus dont il ne saurait rien. La question est alors de savoir dans quelle mesure un tel défaut de réflexivité est compatible avec un après-coup subjectivant. De façon symétrique et inverse, la métaphore du voyageur en train devrait son inadéquation au fait que les représentations de mots font aussi partie des associations, et interfèrent inévitablement dans la communication des contenus psychiques. Il en découle, me semble-t-il, que la mise en jeu de l'association libre suppose un écart variable – tantôt manifeste, tantôt latent – entre discours et pensée<sup>2</sup>. S'inscrivant ainsi dans la dynamique du transfert sur la parole impliqué par la règle, le discours peut prendre une valeur spécifique : lorsqu'il se substitue à l'événementialité psychique sous-jacente, il est en mesure de créer une événementialité seconde qui transforme rétroactivement la première (J.-C. Rolland) ; la perception de cet effet d'après-coup constitue une contribution essentielle à la subjectivation de la séquence associative et à la portée métaphorisante de la parole. L'association « non voulue » peut donc être idéique ou verbale, mais elle ne fait trace réflexive qu'en se redoublant par l'acte de la dire quand elle est d'origine « mentale », d'y penser quand elle vient des mots proférés-entendus. Sans doute rien de subjectivement significatif n'advient sans que l'écart pensée-parole, un temps disparu, ne resurgisse, souvent lié à un silence introjectif ou au sentiment de l'indicible.

## Le dit et le dire

Une première conséquence de l'introduction de la règle a donc été de mettre l'accent sur le registre verbal de l'association libre. Mais la valorisation implicite de la spontanéité de la parole impliquait une autre conséquence, cruciale pour et dans la prise en compte du transfert. J'ai envisagé précédemment que la dualité procédé/règle pouvait renvoyer à deux positions subjectives extrêmes : celle du patient qui n'associerait que sous la forme d'idées incidentes

1. Comme dans les expériences d'associations verbales de Jung.

2. « Pensée » est pris ici dans son sens le plus général d'activité pensante, bien en deçà des processus de pensée susceptibles de devenir perceptibles à travers les représentations de mots entendus.

désignées comme telles ; et celle du patient qui, en se laissant aller à parler à bâtons rompus, se montrerait associatif du fait qu'il a consenti par avance à ce que seul l'après-coup révèle le sens latent éventuel de son discours. Mais, par son schématisme même, cette opposition révèle que seul l'artefact « expérimental » du procédé permettait de décrire les « éléments » de l'association libre comme de purs « contenus » psychiques. Et, on l'a vu, le transfert lui-même n'a pu être isolé, objectivé comme fausse liaison qu'à partir du postulat d'une représentation inconsciente, refoulée. Par l'accent qu'elle met,  *nolens volens*, sur la spontanéité de la parole, la règle lève l'artefact : elle implique de prendre en compte toute la problématique du sujet parlant, de l'énonciation. Elle rend inévitable, dans le registre associatif qu'elle postule, d'intégrer dans le *dit* – comme contenu des associations – le dire, directement lié aux affects, à la subjectivité du patient. La dimension transférentielle de l'adresse à l'analyste entre ainsi en résonance avec les contenus objectaux et narcissiques du transfert : imbrication complexe du transfert sur la parole et du transfert sur l'objet, à laquelle je reviendrai. À un niveau très général, on peut remarquer que l'invitation à associer sollicite nécessairement le couple actif-passif, et que la modalité d'énonciation du patient témoignera, d'une manière ou d'une autre, de sa résonance transférentielle. En revenant sur les deux positions évoquées ci-dessus, je pourrais dire que faire part d'une idée incidente, c'est s'adresser à l'analyste en tant que tel, en manifestant une « alliance de travail », qui pourra apparaître un jour comme résistance  *au* transfert ; et que se laisser aller à une dérive associative, c'est accepter une passivité réceptive et consentir à un fonctionnement régrédient ; à la limite, ce sera adresser sa parole à un autre, toujours déjà « objet de transfert » ; le risque étant alors celui de la résistance  *de* transfert. Ces imbrications, on l'imagine, ne trouvent de réponse pratique à la complexité de leur condensation que dans la configuration fonctionnelle de la situation analysante, dont les remaniements incessants semblent obéir à une certaine autorégulation<sup>1</sup>.

#### LE TRANSFERT SUR LA PAROLE ET L'ÉNONCIATION

La mise en œuvre de la règle implique et permet donc l'émergence d'enjeux spécifiquement liés au transfert sur la parole, qui opère simultanément aux niveaux intrapsychique et intersubjectif. En désignant l'existence d'objections

1. Configuration qui n'est pas sans évoquer une structure auto-organisatrice, dont la temporalité processuelle intrinsèque constituerait une part essentielle de la fonction tiercéisante.

auxquelles il ne faudra pas céder, la règle prévoit la conflictualisation souhaitable du dire, malgré et à cause de la liberté qui lui est offerte. L'intensité des conflits suscités sera garante, aux temps processuels successifs, de la consistance des expériences subjectives dont la parole est destinée à se faire porteuse, comme de la valeur du travail de symbolisation qu'elle aura permis d'effectuer. Cette obligation, qui pourrait garder l'impersonnalisation d'une règle de jeu, se trouve contaminée par sa « transférisation », presque toujours sexualisante, qu'il s'agisse de son offre, potentiellement séductrice, ou de sa contrainte, entrant en collusion régressive avec un surmoi archaïque confondant la pensée et l'acte. L'acte d'énonciation se trouve ainsi modulé par les mouvements de sexualisation-désexualisation. Dans l'ensemble, on peut constater que la parole « tue » est sexualisée, alors que le processus énonciatif porte à la désexualisation. La perlaboration processuelle permet à la parole d'accompagner ou d'accomplir le deuil du transfert.

Dans le cours du processus, la « parole d'incidence » représente un régime de fonctionnement associatif tempéré, qui réalise les compromis dynamiques, sans cesse renouvelés, entre la poussée du refoulé et les déformations défensives. Elle tient lieu d'intermédiaire entre analysant et analyste, et elle aurait valeur de symptôme si elle n'était pas couverte par la règle<sup>1</sup> (B. Chervet). Dans la dynamique de la séance, la perlaboration passe par l'alternance entre le remémorer et le répéter, qui sous-tend la séquence associative la plus habituelle. On observe ainsi une oscillation entre la scène intérieure de la remémoration-représentation et la scène intersubjective où la répétition est mise en acte – le plus souvent en parole. En opérant simultanément aux deux niveaux intrapsychique et intersubjectif, le transfert sur la parole permet à l'énonciation d'assurer sa double fonction : la sémantisation censurée des énoncés et l'expression pulsionnelle dont se charge l'adresse transférentielle. Mais il arrive souvent, en fonction du statut de la répétition agie de transfert, qu'il se produise une disjonction plus ou moins provisoire entre les deux scènes. Pour illustrer l'éventail de ces situations cliniques, je reviens sur la différence entre deux modalités contrastées de parole liées à l'attente implicite de la règle<sup>2</sup>.

Un patient disposant de la parole dite « associative » se saisit de la pensée incidente, investit l'écart variable entre l'événementialité psychique et son dire, perçoit le clivage entre sujet de l'énonciation et sujet de l'énoncé, s'entend

1. On pourrait dire que cette parole d'incidence, qui ne l'est qu'à travers l'écoute, constitue bien, en tant que création symptomatique de la situation, le tiers analytique dans son sens le plus immédiat.

2. L'opposition entre parole associative et parole compulsive a été décrite chez l'enfant par L. Danon-Boileau dans son rapport au CPLPR 2007, « La force du langage », publié dans la *RFP*, 2008. Je l'ai utilisée pour le chapitre « Entre l'agir et la parole » dans *L'Humour et la Honte*, *op. cit.*

parler, pressent ainsi le double sens, le latent sous le manifeste, accepte d'aventurer sa parole ; la disponibilité latente de sa réflexivité lui permet de rester un analysant au plus fort de ses mouvements de transfert. À l'opposé, un patient qui ne disposerait que d'une parole dite « compulsive » ferait corps avec ce qu'il énonce au « premier degré » ; sa parole serait univoque, récusant toute ambiguïté ; elle serait comme sourde à elle-même – « il n'est pire sourd que celui qui ne peut pas s'entendre » ; elle s'accrocherait à l'autre, l'analyste pour agir sur lui, l'actionner<sup>1</sup>.

Sur le plan technique, on conçoit que le premier patient peut osciller entre *sa* scène intrapsychique et la scène intersubjective de l'adresse transférentielle ; le décalage inhérent à la mise en acte parlée permet à l'intervention interprétative, en reliant les deux scènes, de revêtir une valeur d'après-coup irremplaçable. Le second patient produit, lui, une véritable disjonction entre les deux scènes, parfois telle que la scène sur laquelle la répétition est agie semble occulter, voire négativer, la scène intérieure. *L'agieren* peut alors correspondre à une pure décharge qui efface toute représentation ; ou traduire un déni-clivage, couvrant des traumatismes enfouis. Dans les deux cas, la valeur associative et l'interprétabilité de la séquence sont mises en question. On mesure alors ce que peut avoir de presque acrobatique la compatibilité entre les deux missions, sémantique et « pulsionnelle », de l'acte de parole dans la séance. On touche ici à un enjeu-limite des rapports entre transfert sur la parole et transfert sur l'objet. Lorsque, comme dans les cas d'*agieren* évoqués, la parole s'adresse à un analyste totalement confondu avec l'objet transférentiel inconscient ou irréprésentable, la potentialité d'un après-coup symbolisant devient hautement aléatoire, que la parole régressive – « l'agir de parole » – soit porteuse de passion ou soit déshabillée par un mouvement mortifère. Dans les cas où le transfert est devenu un « objet psychanalytique », il s'avère que la régression, si elle a permis une interpénétration profonde entre le transfert sur l'objet et l'adresse transférentielle, a préservé, cependant, entre eux, une irréductible séparation<sup>2</sup>.

1. On reconnaît évidemment une exigence projective qui correspond à l'identification projective kleinienne. Mais c'est la possibilité ou l'impossibilité d'une réponse virtuellement apte à l'introjection qui fait la différence entre identifications projectives normale et pathologique.

2. Je renvoie ici à J.-C. Rolland : « Ce qui rend possible cette opération serait l'écart irréductible qui ne cesse de séparer le transfert sur l'analyste de l'adresse à celui-ci. Par le transfert, l'objet s'incarne dans l'analyste et, naturellement, induit la parole à s'adresser à lui. Mais la parole parle exclusivement de cet objet, elle se confond à lui. On a donc le paradoxe d'une parole qui parle à l'objet dont elle parle, qui mêle deux opérations normalement séparées, énonciation et représentation, qui dit et fait, un être hybride création de l'esprit, réconciliant l'intimité du monde intérieur et la communauté portée par la langue. À ce pouvoir naturel de la langue dévoilé avec la découverte de l'association libre mais resté inconnu à son inventeur, la cure doit son efficacité. » Voir son article dans le présent numéro.

Il arrive que l'expérience prolongée de telles formes limite d'expression du transfert conduise l'analysant, comme sujet parlant, à des modifications spécifiques de ses rapports à sa position d'énonciateur. On n'a pas besoin d'être sur le divan pour faire l'expérience d'un lapsus révélateur ; en revanche, ces modalités d'énonciation ne peuvent être que le fruit intime du destin processuel de l'expérience transférentielle<sup>1</sup>. Au stade avancé de certaines cures, l'activité psychique se présente comme oscillant « librement » entre pensée et parole, entre dehors et dedans, entre l'intrasubjectif et l'intersubjectif. La parole s'adresse, en toute ambiguïté, à un objet interne/externe. Le sujet trouve ses mots dans le mouvement même par lequel les mots le trouvent<sup>2</sup>. Il est créateur de la langue qui le fait sujet ; ce renversement indéfini fait écho au double retournement pulsionnel, dont Freud a souligné l'importance dans l'émergence de la réflexivité et la structuration du moi. On est tenté de penser que l'analysant a retrouvé régressivement le sujet parlant/parlé de l'origine et, avec lui, les conditions de l'appropriation identifiante de la/sa langue. La *poiésis* en serait l'enjeu sublimatoire, présent « dès le début » (J.-L. Baldacci).

#### LES ENJEUX DE LA DÉRIVE ASSOCIATIVE

De telles transformations sont rares, mais elles témoignent du fait plus ordinaire que les enjeux et le statut de l'association libre se modifient dans le cours processuel<sup>3</sup>. Ces modifications reflètent, elles aussi, ce que l'assomption du jeu de la règle aura dû à la spontanéité du dire. Le déterminisme inconscient était au principe du procédé, mais sa mise en question était implicitement contenue dans le pari de la règle, dès lors qu'elle faisait disparaître l'objet préalable de l'investigation : l'immobilisation de cet objet par un moi observateur constituait la condition du repérage de ses « déterminations » inconscientes. Le jeu de la règle naît de l'investissement transférentiel qui, à partir du postulat processuel de la rencontre, joue entre pulsion, objet et parole, pour un moi-sujet pris par et dans le mouvement. La dynamique de la séance est celle

1. Elles sont difficiles à distinguer des modifications du fonctionnement psychique dont elles sont le corrélat, et qui sont inhérentes à la mise en œuvre de la méthode : levée des refoulements, de l'amnésie infantile, jeu avec la régrédience, accroissement de l'*insight*, etc.

2. Dans *Le Divan bien tempéré* en 1995, j'ai suggéré que la « parole couchée » (A. Green) pouvait aboutir à l'établissement d'une aire transitionnelle interne, où le langage devenait un objet trouvé-créé.

3. Ce qui se passe dans chaque cure se retrouve dans l'histoire de la technique analytique : la référence à l'association libre, comme celle à la règle fondamentale, tend à s'effacer, au profit de notions moins directement liées à l'inconscient.

d'une compulsion à la représentation jouant à tous les niveaux de l'activité psychique et discursive. L'après-coup interprétatif prolonge ce mouvement, en s'étayant sur le potentiel symbolisant de la différence, inhérente au transfert, qui marque la répétition. Ce travail en réseau récuse toute causalité linéaire, au profit de processus circulaires de causation. Dans ce contexte, le vouloir dire, le désir de parler ne gardent, du principe associatif, que le consentement à la suspension de la représentation de but consciente. Pourtant, l'émergence d'un moment signifiant se révèle presque toujours découler d'une séquence associative précise ; symétriquement, l'effet d'une construction se jauge encore aux associations qu'elle « fait venir ». Cependant, ces moments signifiants surgissent sur le fond de processus sous-jacents, non saisissables, mais constituant une trame associative imperceptible<sup>1</sup>. Lorsque toute représentation-but paraît suspendue chez les deux partenaires, le processus prend la forme d'une dérive autosuffisante<sup>2</sup>. Une telle dérive entre-t-elle encore dans le cadre de l'association libre freudienne ? On pense à la perlaboration dont on sait la place cruciale que Freud lui assigne. La « familiarisation avec des résistances jusque-là ignorées » peut-elle être considérée comme une forme d'association libre ? En tout cas, la perlaboration, comme la dérive n'apportent aucun sens nouveau, ce qui fait s'interroger sur leurs fonctions. On peut penser qu'elles correspondent à des processus sous-jacents, doués d'une action psychisante intrinsèque, inducteurs d'une réflexivité inconsciente, qui est un attribut fondamental de la psyché. Ces processus ne concerneraient donc pas seulement le préconscient, mais aussi l'inconscient, contribuant à « l'arrimage » introjectif des effets proprement liés aux mises en sens<sup>3</sup>.

La « dérive associative » touche à la part invisible du processus analytique, comme à la temporalité suspendue, indéfinie de l'inconscient<sup>4</sup>. Elle traduit une activité psychique régrédiente, qu'il s'agisse de la régrédience de la pensée figurative ou de la modalité d'énonciation que j'ai évoquée. Elle amène l'analysant à percevoir autrement son espace psychique : il peut avoir l'impression de séjourner près de l'origine de la « vie d'âme », et il peut entrevoir que « Psyché

1. Cette trame correspond sans doute à ce que R. Roussillon désigne comme « l'association généralisée », *op. cit.*

2. Ce pouvoir transformateur rend sans doute implicitement compte de la confiance, parfois excessive, que les analystes accordent au postulat processuel, et légitime, en dernier ressort, leur attente silencieuse et leur respect de l'intemporalité du temps de la cure.

3. A. Betschen utilise heureusement la métaphore de la nappe phréatique (communication personnelle).

4. Une prise en compte de la dérive associative contient le risque de côtoyer la mystique. Dans sa nouvelle conférence sur « La décomposition de la personnalité psychique », Freud justifie ce rapprochement.

est étendue », mais qu'elle peut en savoir quelque chose. Par cette forme ultime de réflexivité, il peut se forger une conviction particulière relative à *la réalité de « l'autre scène », comme de son irréductibilité*. La conviction acquise des limites de l'interprétable, du représentable, du dicible fait que l'exigence de la mise en sens s'apaise ; la règle fondamentale s'accomplit à travers la suspension de toute représentation de but. Ce qui serait investi, dans cette « finalité sans fin », c'est une *errance du penser*, une ouverture sur la *relation d'inconnu* (G. Rosolato), propices aux émergences créatives. Je retrouve Winnicott, pour qui l'association libre, lorsqu'elle présente une certaine cohérence, reflète un besoin défensif ; et qui conclut : « Lorsqu'on parvient à une confiance analogue à l'environnement parfait, l'association est informelle, c'est le *playing*, et l'analyste n'a plus qu'à se taire » (D.W. Winnicott, 1971)<sup>1</sup>. Se taire, mais en étant là : la fonctionnalité éventuelle de la dérive ne peut reposer que sur le couplage de l'analysant et de l'analyste au sein de la situation cadrée, son registre narcissique incluant l'objet. En un sens, la rêverie maternelle, qui soutient la fonction alpha, constitue une forme ultime de co-associativité<sup>2</sup>. Par sa dimension régressive, la dérive participerait d'une fonction de « gardienne de la vie psychique de la veille » (A. Ferro), dont il faudra envisager aussi l'envers, le négatif potentiel. Une interrogation première de Freud concernait les analogies et les différences entre l'entrelacs associatif du processus interprétatif et le travail du rêve. Si l'association libre sert à l'interprétation du rêve, la dérive pourrait-elle se rapprocher d'un équivalent diurne du travail du rêve ? De même que ce travail, au-delà de la satisfaction hallucinatoire du désir, remplit une fonction traumatolytique (Ferenczi), la dérive régressive, par-delà sa contribution à la mise en sens, accomplirait une activité de frayage diffuse, souterraine, contribuant à l'après-coup perlaboratif des traumatismes inéluctablement inscrits dans le système des traces mnésiques<sup>3</sup>. À la limite, la dérive se présenterait comme une oscillation stationnaire de déliaison-reliaison interrogeant la vocation de la compulsion de répétition : je reviendrai sur l'enjeu du principe de plaisir<sup>4</sup>.

1. Le fait que l'association libre reflète un besoin défensif ne signifie évidemment pas qu'elle soit disqualifiée ; il signale seulement qu'en mettant à contribution le moi, elle ne peut toucher au registre de l'être.

2. Il faudrait ici aborder les enjeux de la relation contenant-contenu chez Bion, et ses liens avec la pensée onirique de la veille, pour tenter de les articuler avec l'association libre. La notion de fonction contenantante est souvent utilisée pour désigner l'accompagnement minimal, mais trophique, d'un mince filet processuel postulé.

3. La dérive contribuerait ainsi à la fonction pare-excitante de la langue. Il s'agirait ici de ce qui se joue à proximité du refoulement primaire : Freud fait tardivement de la correction de ses effets la visée ultime de la cure (*Abrégé de psychanalyse*).

4. J'aboutirai ainsi au paradoxe d'une associativité reposant sur une indétermination psychique radicale (C. Castoriadis), dans le cadre d'une théorie du chaos déterministe.

## RÉGRÉDIENCE FIGURATIVE ET RÉGRÉDIENCE VERBALE

L'opposition procédé-règle dont je suis parti m'amène finalement à dégager l'existence d'un double registre de régression. Freud avait souligné la proximité de l'état requis pour l'utilisation du procédé avec l'hypnose. En neutralisant provisoirement, dans sa logique première, les enjeux de l'énonciation, la règle fait resurgir, au sein de la situation analytique, cette potentialité sous la forme de manifestations extrêmes d'une régrédience du penser, à l'origine parfois de la mise en représentation de ce qui était « mémoire sans souvenir » (C. et S. Botella). Mais la règle, par l'ouverture qu'elle offre à l'aventure du dire, peut conduire à des expériences régressives originales des rapports du sujet à son discours, qu'il s'agisse d'un agir de parole désobjectivant, ou d'une subjectivation spécifique de l'énonciation<sup>1</sup>. À ces deux pôles de la régrédience, la place de l'association libre peut passer au second plan, mais elle reste, serait-ce implicitement, le repère méthodologique essentiel.

MODALITÉS CLINIQUES DE FONCTIONNEMENT PSYCHIQUE  
ET MODALITÉS D'ASSOCIATIVITÉ

J'en viens donc aux problèmes posés, sur le plan pratique, par la mise en jeu du principe associatif. La situation analytique fait surgir des formes d'association libre infiniment diverses dont l'éventail va du dire ponctuel d'une pensée incidente jusqu'aux manifestations de la répétition agie de transfert, dont l'hétérogénéité ne doit pas faire oublier qu'elles passent, le plus souvent, par la parole. Il est vrai que l'analyste est amené à prendre en compte des manifestations – actes, décharges d'affect, somatisations, comportements, etc. – que son écoute est en mesure d'inscrire dans une certaine associativité.

1. On peut donc constater que la règle invite à deux formes relativement distinctes de régression, dont la clinique doit explorer le mode de coexistence. La pleine régrédience de la pensée figurative, assumée jusqu'à des formes extrêmes, s'est avérée féconde, puisque des états de régression quasi hallucinatoires, éventuellement partagés, ont permis la mise en représentation de traumatismes enfouis dans une « mémoire sans souvenir » (C et S. Botella). La théorisation de ces expériences repose, pour une part, sur la notion d'un « transfert de substitution » ainsi dénommé par Freud, dans *L'Interprétation du rêve* : le travail du rêve est susceptible de produire-crée une image porteuse d'un de ces vécus jamais représentés. La question se poserait donc d'un antagonisme relatif entre transfert de substitution et transfert sur la parole, le premier œuvrant dans le registre de la pensée figurative, le second dans celui d'un agir de parole.

Mais, l'association libre ne peut pas plus se définir en référence à la capacité théorico-pratique de l'analyste qu'en soi, par l'objectivation du fonctionnement psychique du patient. L'association libre « analytique » n'advient qu'entre les deux partenaires, dans l'aller-retour permanent qu'implique la logique du transfert, et l'extrême intimité de la situation<sup>1</sup>. Il est vrai, néanmoins, que, même lorsqu'il n'y a pas association, l'écoute « métapsychologique » de l'analyste lui permet d'apprécier le jeu conflictuel des forces à l'œuvre dans le fonctionnement psychique du patient. J'ai fait valoir la nécessité de reconnaître l'échec éventuel du postulat associatif, ce qui implique d'en préciser les caractéristiques et conditions métapsychologiques. Mais les corrélations entre les obstacles internes à l'association libre et les entités pathologiques ne sont rien moins que simples, comme en témoignent les brusques séquences associatives qui surgissent chez certains psychotiques, et la valeur associative, toujours intermittente, de fonctionnements *borderline* graves. Par ailleurs, on l'a vu, la mise en jeu de l'association libre a, par elle-même, des effets positifs de déliaison-reliaison ; corrélativement, ses effets peuvent s'avérer négatifs lorsqu'une menace de désintrication existe ; et cette action intrinsèque ne peut être disjointe du contexte : on mesure la difficulté d'une évaluation ! Sans prétendre à une recension des données cliniques, je mentionnerai des modes de fonctionnement qui se présentent comme non associatifs ou antiassociatifs. Le modèle le plus typique d'un fonctionnement non associatif serait sans doute celui de la pensée opératoire, décrite par l'École psychosomatique de Paris, dans laquelle l'accrochage du patient au factuel-perceptif barre la route à tout jeu topique entre conscient-préconscient et inconscient. Inversement, il faut citer les fonctionnements dans lesquels l'activité fantasmatique ou le récit de scénarios régressifs produisent des « pseudoassociations qui s'étalent indéfiniment en surface » (Freud). La pensée maniaque évoque une associativité faite d'assonances, de jeux de mots, dont Freud soulignait la concomitance avec des associations profondes, qui restent le plus souvent insaisissables : l'ensemble est pris dans une visée évacuatrice ; il ne faudrait pas, cependant, négliger la fécondité associative d'un mouvement hypomaniaque, souvent présent dans les moments créateurs. Derrière des résistances qui semblent inaniser l'associativité, A. Green a décrit une position phobique centrale, qui anticipe la menace néantisante contenue, pour ces patients, dans l'association libre. La réalité de cette menace a pu se concrétiser chez des patients porteurs de noyaux traumatiques très enfouis : à la suite d'une incitation de leur analyste, leur activité associative a pu faire surgir une reviviscence brutale, désorganisante des

1. C'est pourquoi bien des séquences intelligibles de la séance s'avèrent incommunicables, parfois même à des collègues.

scènes traumatiques ; l'exigence du dire peut rencontrer le risque de la folie : on peut « mourir de tout dire » (R. Rosenblum).

#### CONDITIONS MÉTAPSYCHOLOGIQUES DE L'ASSOCIATION LIBRE

Ces quelques notations me permettent de rassembler les éléments qui sous-tendent la pertinence virtuelle d'une mise en jeu de la méthode associative. Il est clair que la règle fondamentale postule un fonctionnement suffisant de la barrière du refoulement, avec un retour du refoulé progressif, faisant compromis avec les exigences de la censure : c'est cette organisation diachronisée qui confère au processus associatif, en même temps qu'une cohérence minimale, une tendance dynamique vers l'accentuation du retour du refoulé. En termes généraux, l'association libre suppose un moi suffisamment solide pour consentir à sa passivation relative ; elle repose sur une première topique fonctionnelle, avec un préconscient étoffé (Marty), gage d'une réflexivité porteuse ; elle met en jeu les processus primaires, mais aussi la fonction d'inhibition, de retenue, assurée par les processus secondaires ; l'émergence de processus tertiaires (A. Green) accompagne une associativité tempérée. Dans la mesure où elle met en jeu l'oscillation déliaison-reliaison au profit de la liaison, l'association libre s'avère peu compatible avec les processus pathologiques où prévalent la destructivité, les « attaques contre les liens » (Bion). En fait, la mise en œuvre de la règle postule une sorte d'autorégulation intrapsychique du jeu de l'association libre. Mais, dans la situation analytique, la régulation intègre largement la complémentarité interpsychique.

#### Modulations de l'association libre : retour au procédé

Sur le plan clinique, les modulations visibles de cette régulation interactive se manifestent de manière infiniment variée, au point de coïncider avec les rythmes du processus, incluant ses temps contre ou antiprocessuels, témoins du travail du négatif. Une illustration particulièrement éloquente concerne justement la présence de l'objet d'investigation « déjà là », qui distinguait procédé et règle. Il s'agit du retour occasionnel au mode focal d'association. C'est un phénomène courant, mais dont les circonstances de survenue sont toujours significatives. Il arrive, par exemple, que l'attention des deux partenaires se fixe sur tel symptôme parce qu'un frayage associatif focalisé semble en rendre,

à ce moment, directement accessible et opportune la levée par l'interprétation. Mais c'est surtout le récit d'un rêve qui amène assez souvent patient et analyste à une tentative d'interprétation ciblée, sans attendre que son évocation s'inscrive, comme il est « recommandé », dans la trame de la séance, avec son niveau de régression et son contexte transférentiel. Cette entorse au privilège processuel montre bien que le récit de l'expérience hallucinatoire du rêve exerce un attrait spécifique, lié sans doute à la complexité des rapports entre le processus de formation du rêve et l'association partagée en séance<sup>1</sup>. Plus globalement, le retour au procédé peut traduire, chez l'analysant, aussi bien un mouvement progrédient de réflexivité, qu'un besoin défensif de « retrouver » avec un objet énigmatique à déchiffrer, une représentation-but qui fasse référence tierce proche et indiscutable. Mais, si elle peut avoir une valeur défensive, la situation explicite de coassociativité peut aussi s'avérer propice au déploiement processuel d'une aire de jeu partagée.

### Libre association et principe de plaisir

La question de ce qui peut rendre associatif un fonctionnement psychique, ou l'en empêcher n'est guère dissociable de l'ensemble des éléments qui rendent la situation « analysante ». J'ai insisté sur la primauté d'interventions visant à montrer au patient l'existence dans son discours d'un indice processuel à partir duquel se déclencheront des associations. L'évaluation de la qualité du processus associatif est difficile, tant les repères en sont fragiles, et les corrélations avec la profondeur du processus interprétatif, variables. La portée dynamique de l'association libre n'est pas toujours proportionnelle à sa richesse, à sa fluidité. Le fait que la résistance par le dire pèse autant que la résistance à dire rappelle que le destin des affects constitue, en fin de compte, l'essentiel, mais qu'il se dérobe à une saisie très précise. Néanmoins, c'est ce destin qui légitime globalement les risques inhérents aux états de régression. Pour ce qui concerne la dérive associative, le risque existe qu'elle ne serve qu'au maintien des refoulements, pérennisant un transfert ambivalent, indéfiniment agi dans une analyse interminable. Il se peut qu'une telle situation découle d'une insuffisante articulation entre l'interprétation et le principe de réalité, qui aurait laissé trop de champ à une jouissance régressive. La question plus centrale est cependant de savoir si, chez un patient donné, un tel fonctionnement renvoie ou non à un « au-delà du principe de plaisir », traduisant le défaut

1. Il arrive que le récit quasi hallucinatoire d'une scène traumatique suscite la même impression étrangement familière d'une « autre scène ».

de son organisation. Dans certains cas, la structuration même d'un principe de plaisir constitue l'enjeu premier de la cure : il s'agit du « nouveau » principe de plaisir, tel que Freud l'introduit dans sa théorisation en 1924, dans « Le problème économique du masochisme ». Reposant sur l'intrication suffisante de l'Éros et de la pulsion de mort, il s'avère de ce fait capable de tolérer la tension du déplaisir ; condition indispensable pour soutenir un conflit consistant dont l'élaboration permet d'accéder à un véritable changement.

La nécessité du déplaisir se trouve présentifiée dans la prescription négative de la règle qui a donc une fonction antirégressive. La recommandation de « ne pas céder aux objections » reconnaît et prend en compte le fait de la résistance à dire, et le *coût en déplaisir* qu'implique l'acte de la surmonter. Pour que cette contrainte d'un « principe de réalité » endopsychique soit opérante, elle doit pouvoir mettre à contribution le registre surmoïque-idéal, qui présentifie un impératif progrédié (B. Chervet), contrepartie indispensable de l'ouverture à la régrédience. Mais cet appel est toujours risqué : il peut devenir le « cheval de Troie » d'une relation de transfert sadomasochique ou d'une « foule à deux ».

#### MÉTAPSYCHOLOGIE DE LA RÈGLE

En fin de compte, les contradictions des prescriptions de la règle se révèlent accordées aux conflits métapsychologiques les plus fondamentaux, qu'elles révèlent et font travailler. Sa mise en œuvre postule un masochisme « gardien de la vie psychique » (B. Rosenberg). Et, lorsque ce masochisme est défaillant du fait d'un environnement insuffisamment intricateur, la création d'un principe de plaisir adéquat devient, on l'a vu, une finalité dans laquelle la dérive associative joue un rôle-clef. En évitant de forcer prématurément la mise en sens, son action articule déliaison et reliaison, ménage l'équilibre entre processus primaires et processus secondaires, et s'avère ainsi propice à une intrication pulsionnelle, en quelque sorte préliminaire.

Sur le plan topique, on peut déceler, dans le passage du procédé à la règle, l'esquisse de ce qui contraindra Freud à dépasser-conserver la première topique pour théoriser la seconde. En tant que procédé applicable, la règle a un lien direct avec la première topique, et d'abord parce qu'elle désigne un moi sujet de la connaissance. Elle postule, chez le patient, une préservation quasi permanente de sa réflexivité, ce qui correspond à une conception de l'action analytique centrée sur une série de prises de conscience ; la capacité associative,

posée comme déjà là, se trouve directement liée au système préconscient langagier ; le devenir conscient passe avant tout par la liaison entre représentations de choses et de mots. Il est difficile de ressaisir ce qui fait l'adéquation de la deuxième topique aux implications de la règle ; j'ai tenté de suggérer la complexité des questions que la mise en jeu de l'association libre était venue poser au transfert sur la parole, enjeu central de l'analyse ; ces questions, qui dépendent des divers modes de fonctionnement psychique, deviennent cruciales avec les patients non névrotiques. Le renoncement à l'inconscient en tant que système reconnaît, à la fois, les résistances d'un moi, lui-même largement inconscient, le caractère non représentationnel des mouvements pulsionnels du ça et l'inévitable sexualisation transférentielle du surmoi engagé dans l'analyse. Il en découle que, si le devenir conscient reste un passage obligé, le but central, plus que la prise de conscience, devient la liberté du désir et la souplesse des investissements objectaux-narcissiques. La visée de la cure est celle de remaniements des rapports moi-surmoi et l'introjection dans le moi des motions pulsionnelles du ça. La perspective processuelle se trouve renforcée par le fait que des changements relatifs à l'intégration des affects, et au statut des identifications, devenant plus symboliques et moins narcissiques, se produisent souvent sans passer par la prise de conscience, et semblent résulter du travail silencieux de perlaboration. Il s'agissait, au départ, pour la méthode associative, de se saisir activement d'un procédé passif permettant d'accéder à une détermination inconsciente, pour s'en libérer. Il s'agit, désormais, de mobiliser les conflits intra- et interinstantiels à travers une situation de rencontre où l'échange transfert-contre-transfert soutient un processus associatif et perlaboratif, par principe indéfini.

Une liberté accrue de l'associativité marque la fin d'une analyse réussie ; elle découle, pour une bonne part, de la « détransférison » de la règle, et de l'impersonnalisation d'un surmoi-idéal, porteur de la fonction symbolique ; la différenciation moi-surmoi est garante d'un espace psychique interne, support de la réflexivité, condition de l'auto-observation et du jugement. Mais ce résultat ne fait pas et ne peut pas faire disparaître tout embarras de parole dans l'association libre : l'essentiel est que le coût en déplaisir est *allégé*, ce qui souligne le rôle dominant du point de vue économique. L'association libre peut, aussi, devenir la source d'un plaisir dont les échanges interanalytiques ne donnent pas toujours assez l'exemple, alors que, plus que l'échange purement théorique, il témoigne spécifiquement des effets de leur analyse chez les analystes.

La règle, par sa double prescription, signifie le principe médiateur de l'association libre ; elle se veut, surtout, une règle de jeu, d'un jeu auquel l'analyste sait déjà jouer, et que le patient peut/doit réinventer en s'y engageant.

La géniale simplicité de son énoncé lui permet de rester théoriquement pertinente à toutes les étapes d'une cure. Oubliée ou transgressée par le patient, elle demeure, pour l'analyste, une partie essentielle du cadre interne de sa fonction. L'ambiguïté de sa double prescription lui permet de lier les deux partenaires dans le couple complémentaire et quasi symétrique association libre-attention en égal suspens, et de les disjoindre dans la dissymétrie produite par le décalage inévitable entre la prise nouvelle de parole et une écoute déjà avertie, et, pour cela, réservée. Par sa fonction transitionnelle, elle évite un antagonisme ouvert entre les inévitables temps d'objectivation et les après-coups qui sous-tendent les subjectivations les plus décisives. Elle rend compatibles les deux visées qui font d'elle aussi bien un moyen d'investigation qu'un moyen de transformation et, par là, elle illustre une osmose exemplaire entre le moyen et la fin, puisque le progrès de sa mise en œuvre fait partie des « résultats » de la cure<sup>1</sup>. Sa logique paradoxale profonde se trouve assez bien illustrée par la fable « Le laboureur et ses enfants » : la quête du trésor caché est le but initial de la fouille du champ, héritage du père mort ; mais cette fouille – apparemment leurrante – transforme le terrain en produisant une « récolte » imprévue, ainsi substituée au trésor imaginaire. Le trésor caché de la fable correspondrait à la signification inconsciente de l'objet « déjà là », que le procédé focal permet de découvrir et de s'approprier. C'est l'étendue du champ psychique qui contraint à ce labourage extensif et approfondi, que la règle prescrit en toute ambiguïté. Certes, l'élucidation, initialement promise par le procédé, n'est pas qu'un leurre ; cependant, par rapport aux transformations processuelles profondes qui supposent l'attracteur œdipien (M. Ody), elle pourrait bien représenter l'objet perdu originel de la méthode. Car, au départ, pour Freud, connaître et guérir ont été, d'abord, une seule et même chose ; la disjonction relative des deux actions à laquelle le contraint la complexité du psychisme inconscient, ouvre sur la réalité d'un processus indéfini que résume le « là où était du ça, du moi doit advenir ». De cette tâche, qui ne connaît pas d'achèvement, l'association libre est le point de départ nécessaire.

Jean-Luc Donnet  
40, rue Henri-Barbusse  
75005 Paris  
jlucdonnet@orange.fr

1. Dans le champ de la psychanalyse, il est usuel que s'observe une osmose entre fins et moyens : sans doute s'agit-il du prolongement du principe inaugural selon lequel la découverte du sens se confond avec la guérison du symptôme. Un exemple particulièrement clair est celui du rêve : son récit et son interprétation sont d'abord « voie royale » ; mais au cours du processus, il devient, chez les patients dont la fonction du rêve était altérée, un témoignage des transformations obtenues. Il en serait de même pour l'associativité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Danon-Boileau L. (2007), La force du langage, *RFP*, t. LXXI, n° 5.
- Donnet J.-L. (1967), L'antinomie de la résistance, *L'Inconscient*, Paris, PUF, n° 4.
- (1995), Le surmoi freudien et la règle fondamentale, *Surmoi*, t. II, Paris, PUF, coll. « Monographies de la *RFP* ».
  - (1995), *Le Divan bien tempéré*, Paris, PUF.
  - (2005), De la règle fondamentale à la situation analysante, *La Situation analysante*, Paris, PUF, coll. « Le fil rouge ».
  - (2009), La neutralité entre sujet et fonction, *L'Humour et la Honte*, Paris, PUF, coll. « Le fil rouge ».
  - (2010), De l'attention en égal suspens à l'écoute métapsychologique, *L'Inconscient freudien*, Paris, PUF, coll. « Monographies et Débats de psychanalyse ».
- Freud S. (1900 *a*), L'interprétation du rêve, *OCF.P.*, Paris, PUF.
- (1922 *c*), Remarques sur la théorie et la pratique de l'interprétation du rêve, *Résultats, idées, problèmes*, II, Paris, PUF, 1985.
- Green A. (1972), Note sur les processus tertiaires, *RFP*, n° 3.
- (2001-2002), Mythes et réalités sur le processus analytique, *Revue française de psychosomatique*.
- Roussillon R. (2009), L'associativité, *Libres cahiers pour la psychanalyse*, n° 20.
- Winnicott D.W. (1971), *Jeu et Réalité*, Paris, Gallimard.